

## Réunion du Bureau du Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA

DATE : jeudi 9 juillet 2020

HORAIRES : 16 h 00-18 h 00 (heure de Genève)

LIEU : Salle de conférence n°1 (siège de l'ONUSIDA, troisième étage)

### Participants

**Bureau du CCP** : Mme Julia Martin et Mme Deana Jordan Sullivan (États-Unis d'Amérique : représentant le Président) ; L'ambassadeur Penda Andreas Naanda et Mme Ms Xungileni Martha Galukeni Chitundu (Namibie : représentant le Vice-président) ; M. Ludo Bok (représentant le Président du COC, PNUD), et M. Jonathan Gunthorp et M. Andrew Spieldenner (représentant la Délégation des O.N.G.)

**Secrétariat** : M. Morten Ussing, Directeur de la Gouvernance et des Affaires multilatérales de l'ONUSIDA et Mme Samia Lounnas, Conseillère principale de la Gouvernance et des Affaires multilatérales de l'ONUSIDA

**Absences justifiées** : Dr Sadre Alam (Inde : représentant le Rapporteur), Tracy Carson

### Ordre du jour provisoire de la réunion

1. Préparation de la 47e réunion du Conseil de coordination du Programme (15-18 décembre 2020)
2. Mise à jour biannuelle sur la mise en place du Plan d'évaluation
3. Observations présentées par l'Équipe de travail sur les réponses apportées par les communautés face au sida et le Groupe de travail sur les Recommandations du CCI
4. Autres sujets à traiter

### Résumé

Le Président a accueilli les participants à leur première réunion depuis la 46<sup>e</sup> réunion du CCP et a remercié le Bureau pour cette organisation efficace qui a permis la réussite de la réunion. Le Président a mentionné les efforts considérables qui ont été menés dans la conceptualisation et la mise en place des nouvelles modalités et procédures visant à accueillir une réunion virtuelle du Conseil.

Par ailleurs, il a souhaité remercier les participants qui ont accepté de se joindre à cette réunion rapidement après la date limite de soumission de leurs observations sur les points 5 et 6 de l'ordre du jour. En effet, leur évaluation s'avérera essentielle à la constitution dans les délais impartis de l'Équipe de travail et du travail continu du Groupe de travail du CCP inhérent aux recommandations du CCI adressées au Conseil.

Le Président a fourni des informations complémentaires sur le contexte concernant l'ordre du jour de cette réunion : Bien qu'il était trop tôt pour prendre une décision quant aux modalités de la 47<sup>e</sup> réunion (y compris si elle verrait le jour sous forme virtuelle ou présentielle), il était important d'aborder cette question dans l'ordre du jour de la réunion de décembre. Le CCP, ainsi que son Bureau, dispose d'un agenda très complet et ambitieux pour l'automne prochain, y compris la participation dans le processus de développement stratégique à travers la consultation multilatérale ainsi que d'une décision intersessions présentée et des instructions du CCP concernant la Stratégie et du Groupe de travail du CCP sur les Recommandations du CCI. En outre, la préparation bien en amont des points abordés dans l'ordre du jour permettra la publication dans les délais impartis des documents et présentations et apportera la plus grande flexibilité au CCP dans sa prise de décision finale quant aux modalités de sa 47<sup>e</sup> réunion.

Le Président a reconnu les situations difficiles rencontrées par de nombreux pays à travers le monde et l'augmentation des taux d'infection au Covid-19. Le Président a expliqué une nouvelle fois qu'une décision sur les modalités de la 47<sup>e</sup> réunion du CCP devrait être prise au plus tard en octobre afin que les invitations soient envoyées 60 jours avant la réunion conformément au Modus operandi du CCP. Différents scénarios pourraient être envisagés dans les prochains mois, comme la tenue d'une réunion en présentiel, virtuelle ou hybride. Des discussions avec les membres du CCP concernant ces modalités devront être engagées. Dans l'éventualité d'une réunion non traditionnelle, une décision intersessions devra être recherchée, comme lors de la 46<sup>e</sup> réunion du Conseil.

Lors de l'étude des points proposés de l'ordre du jour pour la 47<sup>e</sup> réunion, le Président a encouragé le Bureau à prendre en compte provisoirement les points requérant une présentation et une tenue des débats en séance plénière traditionnelle et ceux pouvant être abordés grâce à des observations soumises en remplacement des débats en présentiel au cas où le CCP choisirait l'option d'une réunion écourtée (comme avaient été traités les points 5 et 6 lors de la dernière réunion). L'ordre du jour annoté proposé consisterait en un ordre provisoire susceptible d'être modifié conformément à la décision finale du CCP. Dans l'éventualité d'une réunion en présentiel, tous les points confirmés dans l'ordre du jour pourraient alors être présentés de manière traditionnelle. Dans l'éventualité d'une réunion tenue sous forme virtuelle ou hybride, la planification des éventualités pourrait permettre aux membres de réfléchir en amont au format de cette 47<sup>e</sup> réunion.

Les membres du Bureau du CCP ont remercié le Président pour avoir initié cette discussion et ont reconnu la prudence requise quant à la prise en compte des points abordés dans l'ordre du jour provisoire à cet effet.

## **1. Préparation de la 47<sup>e</sup> réunion du Conseil de coordination du Programme**

Le Secrétariat a brièvement présenté le tableau des points à aborder dans l'ordre du jour pour la 47<sup>e</sup> réunion du Conseil (15-18 décembre 2020), qui contient tous les sujets de décision et les demandes spécifiques traités par le Conseil lors des réunions antérieures. Ce tableau constituait la base des discussions du Bureau.

Afin de faciliter la lecture de l'ordre du jour, un système de code couleur a été mis en place pour différencier les points requérant une séance plénière en présentiel et ceux pouvant être abordés par le biais d'observations, comme cela s'était produit pour la 46<sup>e</sup> réunion concernant les points 5 et 6 de l'ordre du jour, dans le cas d'une réunion virtuelle qui nécessiterait une réunion écourtée. Ce code couleur est mentionné à titre de référence :

- **En cas de réunion virtuelle ou hybride, le vert indique que le point devra plutôt faire l'objet d'une présentation et d'une discussion exclusivement tenues en séance plénière**
- **En cas de réunion virtuelle ou hybride, le jaune indique que le point devra plutôt faire l'objet d'observations soumises en remplacement de la séance plénière. Ces points resteraient toutefois inclus dans toute réunion préalable éventuelle.**

**Points permanents :** les points permanents suivants sont une pratique courante pour la réunion du CCP de décembre prochain. **Le Bureau du CCP a confirmé ces points permanents pour l'ordre du jour de sa 47<sup>e</sup> réunion.**

- **Rapport de la 46<sup>e</sup> réunion du CCP :** Le rapport provisoire de la précédente réunion est en cours de rédaction. Il sera plus long que les rapports habituels car il couvrira les déclarations qui ont été soumises au préalable en complément de celles énoncées lors de la séance plénière, comme il a été convenu dans les documents intersessions du CCP quant aux Modalités pour la 46<sup>e</sup> réunion du Conseil. Le modus operandi établi par le Conseil requiert que le rapport soit rendu public peu de temps après la publication de l'ordre du jour : « Tout rapport inhérent à la réunion du CCP doit inclure les recommandations, décisions et conclusions visées au paragraphe 30 susmentionné et être communiqué aux membres et autres participants dans un délai de soixante jours à compter de la fin de la réunion. »
- **Rapport de la Directrice exécutive :** Le rapport émis par la Directrice exécutive est un point permanent de tous les CCP. La Directrice exécutive fournit habituellement un compte rendu du rapport avant la réunion. L'intégralité du rapport est publiée suite à la prononciation de son discours par devant le CCP. Le rapport inclut les principaux accomplissements dans la réponse globale apportée face au sida depuis la dernière réunion du Conseil et énumère les défis restants.
- **Rapport du Représentant des O.N.G. :** Le rapport des O.N.G. est rédigé par la délégation des O.N.G. et fait habituellement suite à des consultations approfondies avec les membres de la société civile à l'international sur un sujet de leur choix. À la demande de la Délégation des O.N.G., le Bureau a reporté le rapport de cette année à la 47<sup>e</sup> réunion du CCP. **Le représentant de la Délégation des O.N.G. a indiqué que cette dernière débattrait de ce point de manière plus poussée et reviendrait vers le Bureau du CCP.**
- **Gestion dans la réponse face au sida :** La Directrice exécutive de l'ONUSIDA invite un intervenant à s'exprimer sur un sujet d'actualité dans la réponse face au sida. **Dans l'éventualité d'un ordre du jour écourté, la Directrice exécutive pourra choisir de reporter le point en question en accord avec le Bureau du CCP, comme cela s'était déjà produit lors de la 46<sup>e</sup> réunion du CCP.**
- **Suivi du segment thématique concernant la Réduction des conséquences du VIH sur les enfants et les jeunes :** Chaque CCP dispose d'un segment thématique sur un sujet d'actualité sélectionné par le CCP. Ce segment thématique est abordé le dernier jour de la réunion du CCP, après le segment inhérent à la prise de décision et implique un ensemble

d'intervenants. Aucune prise de décision n'intervient dans le segment thématique lors de cette réunion afin d'offrir aux représentants le temps et l'espace pour aborder tous les tenants et aboutissants des discussions. Lors de la prochaine réunion du CCP, un rapport sommaire des présentations et discussions inhérentes au segment thématique sera fourni pour aider à la prise de décision. Ce rapport de suivi a été l'un des points ayant fait l'objet d'un report à la réunion de décembre en raison de la 46<sup>e</sup> réunion qui a été écourtée. Ce rapport, le Suivi du segment thématique, sera à l'ordre du jour de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP : *La réduction des conséquences du sida sur les enfants et les jeunes*. Le rapport sommaire est en cours de finalisation et sera communiqué au Bureau avant la tenue de la prochaine réunion pour être discuté et éclairci.

Le Bureau du CCP a évalué l'importance de recevoir ce rapport et remarqué que ce point de l'ordre du jour pourrait faire l'objet d'observations écrites plutôt que d'être débattu lors d'une séance plénière, dans le cas d'une réunion écourtée. Comme cela s'était produit pour les points 5 et 6 de la 46<sup>e</sup> réunion du CCP, ce point constituerait toujours le sujet d'une réunion préalable.

- **Segment thématique : Cancer du col de l'utérus et VIH - comprendre ces relations et résoudre les inégalités communes pour sauver la vie des femmes** Comme vous vous en souviendrez, le segment thématique de la 46<sup>e</sup> réunion du Conseil a été reporté à la 47<sup>e</sup> réunion dans le document intersessions sur les Modalités et Procédures. Le segment thématique est organisé par un Groupe de travail du CCP. Conformément à ce qui a déjà été prévu pour la 46<sup>e</sup> réunion du CCP, le Groupe de travail a d'ores et déjà entamé ses recherches et a commencé à rédiger la note d'information.
- **Prochaines réunions du CCP** : Ce point est un point permanent inscrit dans l'ordre du jour du CCP pour décembre. Il comporte un bref exposé indiquant les dates pour les 52<sup>e</sup> et 53<sup>e</sup> réunions du CCP ainsi que les sujets à débattre dans les segments thématiques pour la réunion de 2021. Le Secrétariat enverra un email en septembre pour choisir les thèmes à traiter en 2021. Étant donné que le segment thématique initialement prévu pour la 47<sup>e</sup> réunion, *Que nous disent les données à l'échelle régionale et nationale, les écoutons-nous, et comment pouvons-nous améliorer ces données et les technologies concernées pour atteindre nos objectifs de 2020 et 2030 ?*, a été reporté en 2021, le Bureau ne se penchera que sur un seul sujet.
- **Élection des Membres du Conseil** : Ce point est un point permanent inscrit dans l'ordre du jour du CCP pour décembre. Il mentionne la composition du CCP pour l'année prochaine et qui a été approuvée par le CESNU et soumise par la Délégation des O.N.G. Comme son nom l'indique, il aborde également l'élection des membres du Bureau.

### **Problématiques éventuelles à aborder lors de la 47<sup>e</sup> réunion du CCP**

- **Stratégie de l'ONUSIDA après 2021 : Confirmée pour la 47<sup>e</sup> réunion du CCP**
  - o Rappeler le point de décision 5.2 de la 46<sup>e</sup> réunion du CCP : « Demande à la Directrice exécutive de : a) présenter les résultats du compte rendu complet de la Stratégie actuelle de l'ONUSIDA (2016-2021) et les implications pour les priorités stratégiques après 2021, accompagnés des résultats de l'évaluation indépendante de la Réponse système de l'ONU face au sida pour 2016-2019, que la consultation multilatérale devra examiner en septembre 2020 au plus tard ; b) suite à cette consultation, présenter les résultats obtenus de la consultation multilatérale avec options envisagées pour la Stratégie de l'ONUSIDA après 2021 à l'occasion d'une

- réunion d'information réunissant les membres et les observateurs du CCP ; c) présenter, à travers le Bureau du CCP, un document sur les résultats du compte rendu et des consultations avec une option pour la Stratégie de l'ONUSIDA après 2021 pour une approbation intersessions ayant lieu fin octobre 2020 au plus tard ; d) exposer lors de la 47<sup>e</sup> réunion du CCP en décembre 2020 des directives annotées pour la Stratégie de l'ONUSIDA après 2021 afin de maintenir son niveau d'ambition, sa vision sur le long terme et sa clarté : »
- Point de décision 5.3. : « Convient, pour la 47<sup>e</sup> réunion du CCP (décembre 2020), de prendre une décision concernant la nécessité d'une séance spéciale pour approuver la Stratégie de l'ONUSIDA communiquée par une décision du Président de l'Assemblée générale sur la date de la Réunion de haut niveau ; »
  - Le compte rendu de la précédente Stratégie est actuellement en cours de rédaction et les préparatifs pour la consultation multilatérale sont en cours. Comme il a été mentionné dans le point de décision, le Bureau du CCP jouera un rôle fondamental dans ce processus d'ici l'automne.

Le Bureau du CCP a bien compris l'importance de ce point de l'ordre du jour et de la réflexion continue à mener pour savoir comment les discussions qui ont abouti à cette 47<sup>e</sup> réunion pourraient être rédigées pour garantir la qualité maximale des contributions.

- **Rapport de l'Équipe de travail sur les réponses apportées par les communautés face au sida : Confirmé pour la 47<sup>e</sup> réunion du CCP**
  - Rappeler le point de décision 10.4, « Demande au Programme commun de : Convoquer une équipe de travail composée de différents intervenants, en mettant en place des représentants de pays et de la société civile, y compris des représentants des personnes atteintes par le VIH, des femmes, adolescentes et jeunes femmes, des jeunes et des populations clés, afin de standardiser l'utilisation de définitions, telles que « réponse apportée par les communautés face au sida » et « vecteurs de la promotion sociale » et de recommander des bonnes pratiques et des modalités améliorées afin de garantir l'accès au financement pour les organisations basées sur les communautés et les réseaux basés sur l'électorat ;
  - Lors de la dernière réunion, le CCP a pris en compte le rapport sur les progrès et soumis ses observations sur ce point de l'ordre du jour en remplacement du débat.
  - Le Bureau sera tenu informé de ce processus après cette mise en place.

Le Bureau du CCP a réitéré le besoin de garantir la transparence et la plus grande discussion sur ce point de l'ordre du jour, y compris par le biais d'éventuelles discussions préalables. Certains membres ont exprimé des inquiétudes concernant le fait que l'Équipe de travail pourrait avoir des difficultés à finaliser son travail d'ici décembre étant donné qu'elle n'a pas encore été constituée. Le Bureau a noté que ce point de l'ordre du jour pourrait être classé comme un point susceptible de faire l'objet d'observations écrites en cas de réunion écourtée. L'intégralité de cette réunion préalable serait alors d'autant plus importante.

- **Rapport du Groupe de travail sur le Compte rendu de la gestion et de l'administration du Corps commun d'inspection qui participe au Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) : Confirmé pour la 47<sup>e</sup> réunion du CCP**
  - Rappeler le point de décision 9.1 de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP : « Décide d'établir, à travers le Bureau, un groupe de travail bien réparti géographiquement et défini dans le temps, doté d'un mandat non-renouvelable pour revoir les recommandations pertinentes du CCI communiquées au CCP, et présenter un rapport initial sur les

- progrès constatés lors de la 46<sup>e</sup> réunion du CCP et fournir son rapport final avec des options de mise en place à soumettre au CCP lors de sa 47<sup>e</sup> réunion. »
- Lors de la dernière réunion, le CCP a pris en compte le rapport sur les progrès et soumis ses observations sur ce point de l'ordre du jour en remplacement du débat.
  - Le Secrétariat a également rappelé que, lors de [sa réunion du 30 août 2019](#), le Bureau avait indiqué que le débat du CCP concernant les recommandations du CCI serait le fer de lance des débats sur la gouvernance requis par le CESNU dans sa résolution de 2019. Le CCP devra rendre son rapport au CESNU en 2021 concernant ces débats.

Conscient de l'importance cruciale de ce point à l'ordre du jour, le Bureau du CCP a réitéré l'importance d'apporter le temps nécessaire à ces débats, aussi bien dans les réunions préalables éventuelles qu'en séance plénière. Le mandat du Groupe de travail étant limité dans le temps, la réception du rapport final de celui-ci ainsi que le débat concernant ses recommandations devront se tenir lors de la 47<sup>e</sup> réunion du CCP.

- **Mise en place des recommandations du CCI : confirmé pour la 47<sup>e</sup> réunion du CCP**
  - Rappeler le point de décision 9.3 de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP : « Prend note avec satisfaction de la réponse de la Direction et demande à la Directrice exécutive de répondre, en étroite collaboration avec les coparrainants, le cas échéant, aux recommandations du CCI adressées au Secrétariat et au Programme commun dans le cadre d'un programme de changement unique, et de fournir une mise à jour sur les progrès faits à cet égard lors de la 47<sup>e</sup> réunion du Conseil de coordination du Programme en décembre 2020 ».
  - La Directrice exécutive de l'ONUSIDA et le Secrétariat présenteront les progrès réalisés eu égard à cette mise en place lors de la 47<sup>e</sup> réunion du CCP. Les débats sont en cours concernant la consolidation et l'optimisation des sources de changements transformationnels qui ont déjà commencé au Secrétariat. Les relations entre le changement transformationnel et la Stratégie à venir de l'ONUSIDA sont un sujet prioritaire et continueront à être le moteur de cet ordre du jour.
  
- **Rapport annuel de 2020 sur les Progrès relatifs à la Prévention face au VIH : confirmé pour la 47<sup>e</sup> réunion du CCP**
  - Rappeler le point de décision 5.5 de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP, « Demande au Programme commun de soutenir les pays dans le développement et la mise en place de plans de prévention solides à la fois complets, équitables, centrés sur les gens et qui traitent les principaux obstacles persistants, y compris la nécessité de surmonter les barrières qui limitent leur mise en place, réduire encore davantage la stigmatisation et la discrimination et consolider l'engagement des communautés dans la prestation de services de prévention, et présenter son rapport au Conseil de coordination du Programme en 2020 concernant les progrès réalisés dans la prévention contre le VIH, y compris les résultats mesurables et l'efficacité de la Coalition mondiale pour la Prévention contre le VIH depuis son lancement »
  - Ce rapport soulignera les principaux résultats, y compris une série de guides publiés sur la mise en place du programme et de la politique en faveur de la prévention face au VIH ; des dossiers sur l'impact du Covid-19 sur le maintien des programmes de prévention pendant la pandémie et sur les considérations visant à atténuer les conséquences du Covid-19 sur les personnes atteintes par le VIH, ou susceptibles de le contracter, ainsi que les derniers résultats obtenus par la Coalition mondiale pour la Prévention.

- Le rapport annuel de la Coalition sera publié cet automne.
- Par ailleurs, la Coalition mondiale pour la Prévention est en train de mener une étude indépendante qui sera publiée cet automne et permettra d'alimenter le rapport final du CCP.
- **Plan d'évaluation : confirmé pour la 47<sup>e</sup> réunion du CCP**
  - En 2019, le CCP a officiellement approuvé la Politique d'évaluation, qui établit le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA.
  - Rappeler le point de décision 11 prise de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP, « rappelle sa décision convenue pendant la 44<sup>e</sup> séance du CCP (décision 6.6) et approuve le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2020-2021 avec un rapport annuel relatif à la mise en place par le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA. »
  - Joel Rehnstrom, le Directeur du Bureau d'évaluation, a présenté le point du Plan d'évaluation. Il a rappelé que le Bureau du CCP a débattu de cette question lors d'une réunion qui s'est tenue le 24 janvier 2020 et pris la décision de l'inclure dans l'ordre du jour de décembre afin de rédiger un rapport annuel sur le plan et d'observer les décisions antérieures prises par le CCP.
  - Ce point inclura l'Évaluation indépendante de la Réponse système de l'ONU pour 2016-2019 ainsi que la Réponse de gestion y afférent.
- **Le VIH et les population migrantes et mobiles : provisoirement reporté**
  - Ce point était précédemment le sujet du Rapport sur les personnes mobiles rédigé par le Représentant des O.N.G.
  - Rappeler le point de décision 4.7 de la 43<sup>e</sup> réunion du CCP : « Demande au Programme commun d'émettre un rapport sur les progrès de la mise en place de la réponse face au sida pour les populations migrantes et mobiles, ainsi que pour les réfugiés et les populations affectées par la crise, le cas échéant. »
  - La collaboration établie entre l'ONUSIDA et l'OIM a été renforcée et le travail en cours inclut la consolidation des compétences techniques nationales et la collecte des données sur le VIH auprès des personnes migrantes et mobiles. Le rapport du CCP sur les Populations mobiles permettra de visualiser un inventaire mis à jour des accomplissements, le cadre global et les problématiques qui persistent.
  - Bien qu'un rapport sur ce sujet puisse subir une contrainte de temps, l'équipe technique a indiqué que, en raison du Covid-19, elle s'attelait à réunir des informations complètes afin d'optimiser le rapport. Cependant, elle a déclaré que la publication d'un rapport complet devrait plutôt intervenir en 2021.

Le Bureau a expliqué que ce point de l'ordre du jour, s'il était confirmé, pourrait être considéré comme un point pouvant faire l'objet d'observations écrites au lieu d'apparaître dans une séance plénière, dans l'éventualité d'une réunion écourtée. Comme cela s'était produit pour les points 5 et 6 de la 46<sup>e</sup> réunion du CCP, ce point constituerait toujours le sujet d'une réunion préalable.

- **Mise à jour sur la situation du VIH dans les prisons et autres lieux fermés : provisoirement reporté**
  - Rappeler le point de décision 8.3 de la 41<sup>e</sup> réunion du CCP, « Demande au Programme commun de fournir un rapport sur les progrès et les actions concrètes entreprises sur ce sujet lors d'une réunion organisée par le Conseil de coordination du Programme en 2020. »
  - Il est indiqué que ce point pourrait être raisonnablement reporté en 2021 en vue de fournir un rapport complet.

Le Bureau du CCP a provisoirement reporté ce point mais accepte de se concerter à nouveau avec les coparrainants sur le délai nécessaire pour que ce rapport voit le jour.

- **Rapport sur les progrès réalisés sur l'action visant à réduire la stigmatisation et la discrimination sous toutes ses formes : reporté**
  - o Rappeler le point de décision 8.2 de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP, « Demande au Programme commun de l'ONUSIDA de : d) remettre un rapport au Conseil de coordination du Programme relatif aux progrès réalisés au niveau de la réduction de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH »
  - o Le rapport le plus récent abordant la stigmatisation et la discrimination a été dévoilé lors de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP en décembre 2019.
  - o Le Partenariat mondial pour l'élimination de la stigmatisation et la discrimination a été lancé et seize pays sont officiellement impliqués dans ce projet. À partir de juillet 2020, le Fonds global est désormais un coorganisateur dont l'objectif est d'identifier les synergies et les opportunités de collaboration et de financement des programmes.
  - o Le Secrétariat propose de reporter ce point de l'ordre du jour en 2021, date à laquelle le cadre de surveillance et d'évaluation du Partenariat mondial sera opérationnel et permettra la rédaction d'un rapport plus fiable.

Le Bureau du CCP a accepté ce report jusqu'en 2021 dans le but d'accorder plus de temps à la rédaction d'un rapport plus pertinent.

- **Santé mentale VIH - Suivi du segment thématique de la 43<sup>e</sup> réunion du Conseil de coordination du Programme : confirmé pour la 47<sup>e</sup> réunion du CCP**
  - o Rappeler le point de décision 9.3 de la 44<sup>e</sup> réunion, « Appelle le Programme commun à : réexaminer et réviser les pratiques et les directives existantes afin de garantir l'intégration de la santé mentale, le traitement de la toxicomanie et les services de prévention dans les plates-formes d'offres de services face au VIH, et les services liés au VIH dans la santé mentale et les programmes de traitement et de prévention de la toxicomanie, et fournir les directives de mise en place concernées ; prendre en considération les relations entre la santé mentale et le VIH et l'importance d'améliorer le bien-être psycho-social et la qualité de vie des personnes atteintes par le VIH, dans le cadre d'une approche centrée sur la personne et les droits humains au moment de développer la prochaine Stratégie de l'ONUSIDA pour 2021-2030 ; et communiquer ce rapport lors d'une prochaine réunion du Conseil de coordination du Programme afin d'apporter des informations sur les progrès réalisés dans l'approche intégrée relative à la santé mentale et au VIH.
  - o Un rapport transmis au CCP en décembre se concentrera sur la rédaction du guide de mise en place provisoire de l'ONUSIDA/OMS pour l'intégration du programme sur la santé mentale et le VIH ; l'inclusion de catégories de santé mentale dans le Programme PEPFAR et du Fonds global et comportera des études de cas sur les meilleures pratiques.

Le Bureau a expliqué que ce point de l'ordre du jour pourrait être considéré comme un point pouvant faire l'objet d'observations écrites au lieu d'apparaître dans une séance plénière, dans l'éventualité d'une réunion écourtée. Comme cela s'était produit pour les points 5 et 6 de la 46<sup>e</sup> réunion du CCP, ce point constituerait toujours le sujet d'une réunion préalable.

Sur la base de ce débat, le Président présentera au Bureau du CCP un ordre du jour provisoire pour approbation par e-mail. Une fois approuvé, il sera publié sur le site Web du CCP. L'ordre du

jour provisoire annoté sera susceptible d'être révisé par le Bureau du CCP à mesure du développement de la pandémie de Covid-19 et des modalités établies pour la 47<sup>e</sup> réunion du CCP.

## **2. Mise à jour biannuelle sur la mise en place du Plan d'évaluation**

Joel Rehnstrom, le Directeur du Bureau d'évaluation, a brièvement présenté la mise à jour biannuelle sur la mise en place du Plan d'évaluation pour 2020-2021. Cette mise à jour est une opportunité pour rappeler au Bureau les activités menées par le Bureau d'évaluation indépendante et assurer un dialogue régulier. Cette mise à jour écrite a été partagée avec les membres du Bureau du CCP avant la réunion.

Le Directeur a indiqué que, bien que la mise en place soit confrontée à des défis depuis l'apparition du Covid-19, le Bureau d'évaluation a pu faire avancer le plan de travail et a adapté ses méthodes en vue de conduire des évaluations à distance. Aucun signal d'alerte ou problème n'a été identifié quant à la mise en place du Plan d'évaluation.

L'Évaluation indépendante de la réponse système de l'ONU pour 2016-2019 a été finalisée début juin. Conformément à la Politique d'évaluation établie par l'ONUSIDA, le Secrétariat et les coparrainants disposent de trois mois pour préparer une réponse avant que leurs rapports ne soient publiés parallèlement. Cette évaluation sera ajoutée directement au compte rendu de la stratégie actuelle et sera communiquée comme document de référence pour la consultation multilatérale.

[Les membres du Bureau du CCP ont tenu à remercier le Directeur du Bureau d'évaluation pour cette mise à jour.](#)

## **3. Observations présentées par l'Équipe de travail concernant les réponses apportées par les communautés face au sida et le Groupe de travail du CCP sur les Recommandations du CCI**

Le Président a rappelé le document pour la prise de décision intersessions sur les modalités et procédures pour la 46<sup>e</sup> réunion, qui incluait un paragraphe sur les points 5 et 6 de l'ordre du jour, qui correspondaient respectivement à l'Équipe de travail sur les réponses apportées par les communautés face au sida et au Groupe de travail du CCP sur les Recommandations du CCI. Dans le cadre de l'approche quant à la tenue d'une réunion écourtée, les participants ont été invités à soumettre leurs observations sur ces points en remplacement du débat en séance plénière. Les observations pouvaient être soumises jusqu'au lundi 6 juillet dernier délai. Merci de bien vouloir vous référer à l'annexe ci-dessous qui offre un aperçu des observations émises sur ces deux points (annexe 1).

Le Bureau du CCP a reçu les observations consolidées sur ces deux points dans le document de référence pour cette réunion.

### **Observations reçues sur le Groupe de travail du CCP concernant les recommandations du CCI**

Le Président a brièvement revu les observations reçues sur le Groupe de travail du CCP concernant les recommandations du CCI. 8 observations ont été reçues au total : 7 ont été émises par les états membres du CCP et 1 par la Délégation des O.N.G. Le Président a indiqué que ces observations seraient partagées dans leur intégralité aux membres du Groupe de travail pour les aider à alimenter leur débat.

## **Observations reçues sur l'Équipe de travail sur les réponses apportées par les communautés face au sida**

Le Président a alors brièvement revu les observations reçues sur la constitution de l'Équipe de travail sur les réponses apportées par les communautés face au sida. 13 observations ont été reçues au total : 9 ont été émises par les états membres du CCP, 1 par la délégation des O.N.G., 1 par un État observateur et 2 par les organisations observatrices de la société civile.

Les termes de référence pour l'équipe de travail ont été développés par le Secrétariat et les coparrainants. Les TDF ont appelé à la constitution d'une équipe de 20 à 24 membres équitablement répartis en termes géographiques et de genre, ouverte à tous les États membres et aux représentants de la société civile, y compris les représentants des personnes atteintes par le VIH, les femmes, adolescentes et jeunes femmes, les jeunes et les populations clés, et les partenaires externes.

Les TDF ont été partagés avec les Missions permanentes de l'ONU à Genève avec une liste de compétences et d'expériences recommandées. Le Secrétariat a reçu un total de 92 candidatures jusqu'au dernier jour du dépôt des candidatures.

Le Président a rappelé que, suite à la réunion du Bureau du CCP qui s'est tenue le 11 juin 2020, les participants ont été invités à exprimer leurs observations sur deux options afin de constituer l'Équipe de travail étant donné l'important intérêt exprimé et le déséquilibre géographique des nominations :

1) Si la constitution de l'Équipe de travail tend à respecter l'équilibre géographique, des candidats supplémentaires seront requis pour trois régions : l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie-Pacifique et l'Europe de l'Est. Suffisamment de membres se sont portés candidats pour l'Europe occidentale et autres États et pour l'Afrique et pourront ainsi être sélectionnés. Un appel prolongé aux candidatures devra être envisagé en vue de parvenir à un nombre égal de personnes pour chaque région géographique constituant l'Équipe de travail.

2) Si la constitution de l'Équipe de travail tend à respecter l'équilibre géographique, les nominations existantes seront utilisées par le Secrétariat pour constituer l'Équipe de travail représentée à la fois par les participants des États membres et de la société civile de toutes les régions. L'Afrique devrait disposer d'un nombre plus important de membres étant donné la proportion de candidatures reçues pour cette région. Un nouveau point de décision pourrait être requis sous cette option.

Le Président a indiqué que, bien que le Bureau du CCP s'engage à fournir des directives sur la constitution d'une Équipe de travail sur la base de ces observations, les membres de cette Équipe devront être déterminés par le Secrétariat en fonction des compétences mentionnées dans les Termes de référence.

Il a par ailleurs indiqué que toutes les observations reçues indiquaient la nécessité d'une constitution rapide de cette Équipe. De surcroît, toutes les observations qui avaient indiqué une option concernant la constitution ont choisi l'option 2 afin d'avancer avec la composition actuelle.

Dans un but de clarification, le Secrétariat a indiqué que, pour faciliter la constitution de l'Équipe de travail, sept des douze candidats pour l'Afrique avaient retiré leurs candidatures, ce qui amène un total de cinq nominations, une pour chaque sous-région.

Le Bureau du CCP a convenu que, sur la base des commentaires recueillis lors de la réunion préalable et des observations exprimées par les participants du CCP, la constitution de l'Équipe de travail devrait avancer en fonction des nominations existantes et conformément à l'option 2 susmentionnée. Une fois de plus, le Président a déclaré que toutes les régions resteraient représentées à la fois en tant qu'États membres et membres de la société civile. L'Afrique disposerait cependant d'un nombre plus important de sièges.

Étant donné que l'option 2 modifie le point de décision existant du CCP concernant la répartition géographique des membres de l'Équipe de travail visant à favoriser la représentation géographique et assurer une complète transparence, le Bureau du CCP a décidé de rédiger une décision intersessions pour approbation par l'ensemble des membres du CCP et ainsi garantir un maximum de transparence et d'attention à la mise en place des points de décision du CCP. Cette décision intersessions permettra alors à la Directrice exécutive d'avancer sur la constitution de l'Équipe de travail.

#### **4. Autres sujets à traiter**

Un membre du Bureau a exprimé ses inquiétudes concernant le rapport récemment publié par l'OMS sur les conséquences dramatiques entraînées par les ruptures de stocks des antirétroviraux et a demandé une mise à jour au Secrétariat sur le travail en cours pour résoudre cette problématique. Ce même membre a précisé que le rapport indiquait que 74 pays courent un risque de ruptures de stocks et que 24 autres pays sont déjà confrontés à des perturbations de services.

Les membres du Bureau partagent ces inquiétudes. Le Président du CCP a résumé certaines des initiatives innovantes actuellement entreprises pour contourner ces ruptures de stocks et suivra de près cette situation avec le Secrétariat pour trouver des solutions à ces graves problématiques.

Le Président a remercié les membres d'avoir participé à cette réunion et de leur collaboration continue durant cette période inédite.

## Annexe 1

### Équipe de travail sur les réponses apportées par les communautés face au sida

Désignation du CCP	Électorat	Préférence d'options
État membre du CCP	Groupe d'Afrique	Option 2
État membre du CCP	Électorat du Canada	Option 2
État membre du CCP	Électorat de la France	Option 2
État membre du CCP	Électorat du Luxembourg	Option 2
État membre du CCP	Fédération de Russie	Option 2
État membre du CCP	Électorats de la Suisse et du Danemark	Non explicite
État membre du CCP	Thaïlande	Option 2
État membre du CCP	Électorat du Royaume-Uni	Non explicite
État membre du CCP	États-Unis	Option 2
Délégation des O.N.G. auprès du CCP	Délégation des O.N.G.	N/A
État membre observateur du CCP	Indonésie	N/A
O.N.G. observatrice auprès du CCP	Frontline AIDS	N/A
O.N.G. observatrice auprès du CCP	GNP+	N/A

### Groupe de travail du CCP sur les Recommandations du CCI

Désignation du CCP	Électorat
État membre du CCP	Groupe d'Afrique
État membre du CCP	Électorat du Canada
État membre du CCP	Électorat du Luxembourg
État membre du CCP	Électorats de la Suisse et du Danemark
État membre du CCP	Thaïlande
État membre du CCP	Électorat du Royaume-Uni
État membre du CCP	États-Unis
Délégation des O.N.G. auprès du CCP	Délégation des O.N.G.

[Fin du document]